

PRÉFET DU GARD

Préfecture

Cabinet du Préfet
Bureau du Cabinet

Pôle Pouvoirs Publics
Assemblées, Collectivités Territoriales

Réf : BURCAB/MC
Affaire suivie par : Marielle CLOQUEMIN
☎ : 04 66 36 40 12
fax : 04 66 36 40 20
marielle.cloquemin@gard.gouv.fr

Nîmes le 3 avril 2017

Le Préfet du Gard

à

Mesdames et Messieurs les maires du
département

En communication à :

Messieurs les sous-Préfets d'arrondissement

Objet : Période de réserve électorale pour élection présidentielle (23 avril et 7 mai 2017)
et les élections législatives (11 et 18 juin 2017)

Ref : Ma circulaire du 17 janvier 2017

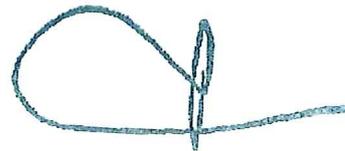
Par circulaire citée en référence, j'ai porté à votre connaissance les dates de la période de réserve à l'occasion des prochaines échéances électorales.

Comme indiqué, celle-ci a débuté le vendredi 24 mars zéro heure et s'étendra jusqu'au dimanche 18 juin inclus.

Je vous rappelle qu'en période de réserve, les fonctionnaires des services de l'État sont tenus de s'abstenir de participer, aux manifestations ou cérémonies publiques susceptibles de présenter un caractère pré-électoral, soit par les discussions qui pourraient s'y engager, soit en raison de la personnalité des organisateurs ou de leurs invités.

Par conséquent, jusqu'au 18 juin inclus, il convient de ne pas faire figurer sur vos cartons d'invitations M. le Préfet comme puissance invitante en raison du principe de neutralité qu'il se doit d'observer durant le déroulement du processus électoral.

Je vous remercie de bien vouloir communiquer ces instructions à l'ensemble de vos personnels.



Didier LAUGA